



Le droit à l'excellence pour tous : une exigence démocratique

Depuis plusieurs mois, les socialistes ont initié un vrai débat dans le cadre de leurs assises sur l'Éducation.

Ce texte a deux objectifs :

- 1) Il constitue un rapport d'étape à mi-chemin de ces assises et au moment où le PS lance le processus d'élaboration de son projet.
- 2) Il propose une plate-forme de discussion permettant de confronter ces quelques pistes de travail avec l'ensemble des acteurs de l'éducation et, au-delà, avec tous les Français.

Notre système éducatif est à la croisée des chemins. Après avoir réussi la massification de l'enseignement, nous devons relever le défi de sa démocratisation.

Après avoir ouvert les portes de l'école à tous les enfants, il nous faut leur offrir des chances égales de réussir dans la vie et d'abord de réussir leur vie. Nous devons offrir à chacun les mêmes chances d'inventer l'avenir. Sans une réelle égalité des chances, l'obligation scolaire perd tout son sens et du même coup devient une contrainte alors qu'elle est un fondement de la liberté.

Ne nous y trompons pas, si notre pays ne réussit pas à offrir à tous ses jeunes un égal accès à la connaissance, c'est la démocratie toute entière qui sera remise en cause.

L'objectif central de notre projet éducatif, c'est l'égalité :

La recherche de l'égalité des chances constitue le fil conducteur de toute notre politique éducative. Cela exige des moyens, il faut que l'Éducation redevienne la priorité budgétaire de la Nation, mais au-delà et surtout de profonds changements doivent être envisagés et réalisés.

Parce que tout part de l'éducation : le progrès scientifique et technique, le développement économique et l'emploi, la citoyenneté et la sécurité, la cohésion sociale et au-delà de tout cela, l'épanouissement de chacun d'entre nous et le droit au bonheur, le droit à l'éducation et à l'égalité pour tous est l'un des fondements de la démocratie.

Le droit à l'éducation est au cœur du combat des socialistes :

Affirmer que l'éducation est un droit, c'est d'abord refuser qu'elle soit soumise à la loi du marché. Pas plus que la santé et la culture, le savoir n'est une marchandise. C'est pourquoi nous combattons avec la plus grande fermeté toutes les initiatives cherchant à intégrer

l'éducation dans le secteur marchand, comme certaines forces politiques conservatrices tentent de le faire au sein de l'OMC. La gratuité de tout l'enseignement obligatoire et au-delà de l'enseignement au lycée, doit devenir une réalité. C'est dans cet état d'esprit que les Présidents de régions socialistes ont pris des dispositions tendant à instaurer la gratuité des livres scolaires dans les lycées de leurs régions.

Or la « marchandisation » du savoir ne s'installe-t-elle pas déjà dans notre pays avec la multiplication, à grands frais publicitaires, d'officines privées offrant leurs services à des parents légitimement soucieux de la réussite scolaire de leurs enfants ?

Face à ces offensives marchandes, il est indispensable de redonner à l'école publique les moyens d'offrir à tous les jeunes, sans distinction, les mêmes chances de réussite. L'Education nationale doit redevenir la priorité budgétaire de la Nation.

La marchandisation et donc le consumérisme scolaire pénètrent aussi les esprits : dans une société qui souffre sous les coups des crises économiques et des licenciements, les liens sociaux se distendent et l'individualisme se nourrit du doute dans l'action collective.

Il ne faut pas s'étonner alors que la recherche de la réussite individuelle à tout prix et le chacun pour soi ne deviennent, aux yeux de beaucoup de parents, les objectifs prioritaires du système éducatif. L'insécurité sociale qui gangrène notre société, génère dès l'école un esprit de compétition qui pousse à exclure l'autre, celui qui gêne, celui qui freine les plus doués parce qu'il est momentanément en difficulté. L'échec scolaire qui reste étroitement lié aux inégalités sociales est vécu comme une disqualification personnelle qui provoque trop souvent la perte de l'estime de soi.

Parce que l'échec scolaire touche le plus souvent les enfants dont les parents sont déjà en voie d'exclusion, il plonge des familles entières dans le sentiment que l'échec est une fatalité héréditaire. Le creusement des inégalités sociales se reproduit à l'école malgré le travail acharné des enseignants dont l'idéal et la mission sont au contraire de construire l'égalité des chances. Le mouvement du printemps 2003 contre la décentralisation à la mode Raffarin, l'a bien démontré : les enseignants se battent pour bâtir une école qui soit le lieu d'apprentissage du « vivre ensemble », de la solidarité par l'égalité devant le savoir et de la fraternité. Mais ils souffrent de porter à bout de bras des valeurs systématiquement sapées par une politique libérale qui ne privilégie que le marché à courte vue, creusant les inégalités en provoquant l'exclusion et les ghettos.

Une fois de plus, la droite au gouvernement a montré son mépris pour le monde de l'éducation en réduisant cet élan pour l'école à un simple mouvement corporatiste.

Depuis plus de deux ans maintenant, le monde enseignant subit les attaques de la droite au gouvernement : les sempiternels discours sur l'illettrisme et la crise de l'école ont culpabilisé injustement des enseignants qui donnent sans compter leur temps et leur force à l'éducation des jeunes.

La réduction des moyens d'encadrement des classes, par la suppression des postes d'enseignants, la disparition des aides éducateurs et des surveillants, ont aggravé les conditions de travail des élèves et des personnels et empêchent une scolarisation des enfants handicapés. La violence qui se développe dans la société pénètre l'école elle-même.

C'est aussi parce que la société toute entière souffre que le malaise de l'éducation s'aggrave.

C'est à ce malaise, c'est à cette souffrance qu'il nous faut répondre vite.

Parce que l'égalité d'accès au savoir par l'éducation et l'approfondissement de notre démocratie vont de pair, construire l'égalité des chances est une véritable exigence démocratique.

Dans cette construction, les socialistes ne partent pas de rien.

L'école laïque, gratuite et obligatoire, enrichie par l'œuvre immense accomplie, notamment par la gauche pendant tout le XXème Siècle, a instauré et renforcé le droit pour tous à la scolarité obligatoire.

L'accueil par l'école de tous les enfants, ce qu'on appelle communément la massification de l'enseignement, constitue un extraordinaire progrès si l'on en juge par l'élévation du niveau de connaissances qui en est le fruit. Alors qu'il est de bon ton dans les milieux conservateurs de dénigrer l'école en considérant que son coût est trop élevé pour le contribuable, les socialistes veulent affirmer leur opposition à toute politique qui exclurait des jeunes du système éducatif avant la fin de la scolarité obligatoire, sous prétexte qu'ils n'y seraient pas à leur place.

Mais les progrès accomplis et le bilan de la gauche en matière d'éducation, si bons soient-ils, ne peuvent aujourd'hui suffire à masquer la réalité des problèmes à résoudre et minimiser l'ampleur des défis à relever, dont le plus grave reste l'accroissement des inégalités.

Tout le monde aujourd'hui parle d'égalité des chances, au point que le mot lui-même perd toute signification politique, si on ne précise pas au préalable les objectifs que nous assignons à l'éducation. Rien ne sert de revendiquer le droit égal à l'éducation pour tous si on ne répond pas clairement à la question : l'éducation pour quoi faire ?

Les socialistes ont toujours fondé leur vision de la société sur la capacité d'individus libres à déterminer ensemble les règles de leur vie en commun. C'est pourquoi ils assignent à l'éducation la mission de donner à chaque jeune les moyens de son autonomie et de sa liberté tout en lui faisant partager, avec les autres, les valeurs du vivre ensemble. Notre projet éducatif doit répondre à deux objectifs :

- L'autonomie qui mène à la liberté
- Le « vivre ensemble » qui construit la fraternité

Par l'acquisition de savoirs et de compétences, chaque jeune doit pouvoir construire son propre parcours de réussite professionnelle, sociale et personnelle.

Les socialistes font là un pari sur la jeunesse et sur sa capacité d'inventer elle-même la nécessaire harmonie entre la liberté individuelle et la solidarité envers les autres, parce que c'est cette harmonie qui fonde la démocratie.

L'éducation : un pari sur la jeunesse.

Le seul grand dessein dont puisse être porteur une civilisation est celui de sa jeunesse. La nôtre doit réapprendre qu'elle est le levier essentiel des changements qui se produisent dans nos vies. Au temps où l'adolescence se terminait à 14 ans, on pouvait imaginer que l'école soit ce lieu clos qui préserve l'enfant de la responsabilité pendant qu'il forme son intelligence et son esprit.

Aujourd'hui la jeunesse est traversée de toutes parts par les bruits du monde, par la violence et les conflits, par la réalité crue de la rue et de l'espace public. Le lycéen est citoyen avant d'avoir appris à l'être. Il faut s'en souvenir. La construction de la citoyenneté doit être au cœur de la réflexion sur l'éducation.

Oui, nous faisons le pari de la confiance dans une jeunesse avide de comprendre un monde qui change sans cesse, dans une jeunesse prête à s'engager pour rendre la société plus juste.

Nous faisons le pari d'une jeunesse qui veut regarder les autres et refuse le repli sur soi et l'égoïsme, qui sait qu'il faut dépasser les différences d'origine, de race, de culture pour atteindre l'universel qui rassemble et peut seul construire la fraternité humaine. L'éducation devra sans renier les différences et, à partir d'elles, dégager tout ce qui rassemble les hommes dans un même destin. C'est cet élan vers l'universel qui fonde la laïcité. La réaffirmation de la laïcité dans l'espace public et notamment dans ceux où se dispense l'éducation, fait partie, pour les socialistes, de la confiance qu'ils placent dans la jeunesse. Mais la laïcité, c'est d'abord la lutte contre toutes les discriminations et en premier lieu celles qui se créent à l'école. Il n'y aura pas de véritable laïcité sans une réelle égalité des chances.

C'est parce qu'ils font ce pari sur la jeunesse que les socialistes ne peuvent accepter la politique sécuritaire du gouvernement actuel et de la droite qui voient dans chaque jeune un délinquant en puissance, comme les bourgeois du XIXème siècle voyaient dans les classes laborieuses des classes dangereuses !

L'éducation concerne la société toute entière. L'école joue un rôle fondamental dans la construction d'une société solidaire cependant, ce pari sur la jeunesse, l'école ne peut le tenir toute seule, il doit être l'affaire de tous les citoyens.

Mais ce pari ne va pas sans une égale exigence envers les jeunes, pour que chacun aille au bout de ses potentialités sans une même exigence pour que chacun construise, par l'effort et le travail, sa liberté et sa responsabilité.

Il ne peut y avoir de politique éducative cohérente sans une véritable politique de la jeunesse dont l'ambition doit être de construire l'autonomie des jeunes.

I – L'Éducation : l'affaire de tous les citoyens

Le gouvernement a voulu lancer un vaste débat sur l'école en pensant que chaque citoyen pourrait se saisir de l'avenir du système éducatif : louable projet, mais piètre résultat si on en juge par le scepticisme que l'initiative a rencontré et la défiance que ses promoteurs ont déclenchée.

Le principal reproche que l'on peut faire à ce débat est son manque d'ambition du fait même qu'il concentre l'acte d'éduquer sur la seule école. Un catalogue de propositions n'a jamais constitué une ambition. Faute de choix politiques clairs et courageux débouchant sur une conception claire de l'éducation, prise au sens large du terme, on se défait sur la seule école qui devient, du même coup, le lieu de toutes les attentes et de toutes les crispations.

Or, on ne peut pas tout demander à l'école et à ses enseignants même si l'école doit rester le pivot du système éducatif en constituant le moment privilégié de l'acquisition des connaissances.

D'abord parce que l'éducation ne peut pas se cantonner au seul temps scolaire.

L'année comporte 8 700 heures. L'année scolaire correspond à 1 000 heures environ. L'enfant et le jeune passent plus de temps hors de l'école, dans leur famille, devant leur télé ou leur ordinateur, dans une association, qu'à l'école, au collège ou au lycée. Trois temps rythment la vie des jeunes au moins jusqu'à 16 ans : le temps familial, le temps scolaire et le « temps social ». Tous les trois doivent être des temps éducatifs.

Une véritable politique éducative doit afficher l'ambition de donner un objectif commun à ces trois temps en organisant autour de l'école de véritables partenariats.

A) Et d'abord avec les familles : un premier partenariat pour une solidarité éducative :

Certains voudraient alimenter la guerre entre enseignants et parents... Et pourtant, parents et enseignants sont dans le même bateau. Les parents ne sont pas tous démissionnaires ou consuméristes, pas plus que les enseignants ne sont indifférents aux problèmes des élèves et de leurs familles.

Le pire serait de laisser se développer la méfiance entre parents et enseignants, méfiance qui débouche trop souvent sur l'hostilité.

Parce qu'il est aussi difficile d'être parent qu'enseignant, il est indispensable de créer une véritable solidarité éducative au sein de l'école pour que chacun, dans le respect de ses responsabilités, se sente partie prenante de l'acte éducatif.

Cette solidarité éducative doit se construire sur la confiance réciproque, grâce à une meilleure information des parents sur la scolarité de leurs enfants et sur une participation plus active des parents à l'orientation, à partir d'une véritable information sur les filières de formation. Il faut pour cela renforcer le nombre et le rôle des conseillers d'orientation psychologues au sein de l'équipe éducative, en les maintenant dans le cadre de l'éducation nationale.

Il faut aussi une véritable reconnaissance du rôle du délégué de parents d'élèves, permettant des autorisations d'absences au même titre qu'une délégation syndicale.

Avec les familles, créer des espaces publics de la petite enfance.

L'école maternelle française est considérée dans le monde entier comme un modèle. Notre première tâche est de la défendre face aux attaques qu'elle subit de la part d'un gouvernement qui la remet en cause par les restrictions budgétaires qu'il impose à l'ensemble du système éducatif.

Mais, parce que nous voulons faire de l'école maternelle une véritable étape dans la formation des jeunes, il est nécessaire :

d'améliorer encore les conditions d'accueil des enfants à l'école maternelle, en refusant qu'elle ne serve de « variable d'ajustement » budgétaire comme cela est le cas depuis deux ans ; la question de la scolarité obligatoire dès trois ans doit être posée.

de préparer le passage de la famille ou de la crèche à l'école maternelle, par la création d'espaces publics de la petite enfance dans le cadre d'une véritable politique de la famille, mettant en valeur sa mission éducative.

B) Redonner toute leur place à l'éducation populaire et au monde associatif : un second partenariat :

Dans le cadre d'une « Charte de la vie associative » des contrats d'objectifs pourraient être passés entre les associations, les collectivités territoriales, notamment les communes et les services déconcentrés de l'Education Nationale. Les « contrats éducatifs locaux » retrouveront ainsi leur ambition en redevenant le lieu d'élaboration de projets éducatifs globaux qui, en accompagnant l'école, lui permettront de se recentrer sur ce qui doit être le cœur de son activité : l'acquisition des savoirs fondamentaux et d'une qualification.

C) Avec les territoires : un troisième partenariat : l'acte éducatif doit être au plus près de la vie quotidienne – l'école doit revenir au cœur de la cité

L'acte éducatif doit être au plus près de la vie quotidienne afin de combler la trop grande fracture entre ce que vivent les jeunes en milieu scolaire et leur « vraie vie ».

C'est sur les lieux de vie des enfants et des familles –le quartier, la ville, le département et la région- que doivent s'élaborer ces « contrats éducatifs ». Cette approche territoriale existe déjà : par exemple, de nombreuses communes notamment s'impliquent dans la vie éducative par des actions d'accompagnement de l'école ou par une politique périscolaire ambitieuse. Cependant, la diversité de cette implication des collectivités territoriales selon leurs ressources ou leur volonté politique crée des inégalités entre les établissements scolaires et donc entre les chances de réussite des élèves (une étude syndicale a mis en évidence des écarts de 1 à 14 entre les écoles élémentaires en France, compte tenu de la diversité de l'intervention des communes).

Par ailleurs, la décentralisation à la mode Raffarin, qui n'est en fait qu'un réel désengagement de l'Etat, accroît encore ces inégalités devant le savoir.

En même temps que nous affichons notre volonté de placer l'acte éducatif au plus près de la vie quotidienne, il est nécessaire de réaffirmer que l'Education doit rester une mission de l'Etat et que l'Education doit rester nationale.

Cette volonté de rassembler tous les acteurs de l'éducation dans une même ambition n'est possible que si on redonne toute sa dynamique à une véritable politique de reconquête des territoires et notamment de la ville : la réussite scolaire et l'égalité devant le savoir passent d'abord par la qualité de vie des jeunes et des familles, par le suivi de la santé, la qualité du sommeil et de l'alimentation.

On ne pourra pas atteindre la mixité scolaire nécessaire à la recherche de l'égalité dans des ghettos urbains. Il y a des établissements ghettos parce qu'il y a des ghettos et tous les plans de cohésion sociale et les tentatives de mixité scolaire échoueront s'ils ne reposent pas sur une politique de la ville ambitieuse et qui ne se réduit pas à la requalification des bâtiments et à la peinture des cages d'escaliers. La droite fait preuve d'hypocrisie quand elle prétend vouloir la mixité scolaire et démantèle dans le même temps les lois, comme la loi SRU, qui construisaient la mixité urbaine.

L'éducation doit jouer le premier rôle dans la reconquête de territoires entiers par les valeurs de la République. L'école, premier des espaces publics laïcs, doit retrouver sa place au centre de la Cité. Cette volonté politique doit se concrétiser par une série de mesures et d'actions :

- 1) Faire de l'école, du collège ou du lycée un véritable centre de vie, notamment en dehors des heures scolaires, en ouvrant les établissements le plus souvent possible aux activités péri scolaires et culturelles ou tout simplement organisées par des associations de quartiers.
- 2) Développer l'autonomie pédagogique des établissements pour leur permettre de répondre aux exigences de leur environnement social et culturel dans le cadre de bassin de vie et de formation. De véritables projets d'établissements réunissant des établissements (de l'école au lycée) en réseau de formation pourraient s'organiser. Pour cela, nous proposons l'élaboration de schémas publics d'éducation au niveau de la région. Ces schémas auront aussi pour tâche de rappeler les objectifs nationaux. L'autonomie pédagogique des établissements est un moyen d'atteindre les objectifs tracés par la Nation à son école et n'a donc rien de commun avec la mise en concurrence des établissements scolaires que prône une grande partie de la droite sous prétexte de la liberté de choix des familles.

Familles, associations, collectivités et élus, tous sont des éducateurs. Cette responsabilité éducative partagée, ils l'assument autour de l'école obligatoire qui est le fondement de la société éducative.

II – De la scolarité obligatoire à la formation tout au long de la vie : une véritable pédagogie pour une école de la réussite.

La réalisation d'un droit à la formation tout au long de la vie est un objectif majeur pour les socialistes. La scolarité obligatoire constitue le socle de cette formation tout au long de la vie. En effet, la formation tout au long de la vie ne peut se réduire à une simple formation professionnelle continue comme le suggère la droite. Elle ne doit pas non plus n'être qu'un recours à une formation initiale ratée. La prolongation de la scolarité jusqu'à dix-huit ans doit être envisagé pour

en examiner les formes et le contenu. L'objectif de la scolarité obligatoire est d'ouvrir la voie de la licence à l'ensemble des jeunes. Cette exigence implique :

- 1) Qu'il n'y ait pas de sélection précoce franche ou déguisée avant la fin de la scolarité obligatoire. Il faut réaffirmer l'objectif des 80% d'une classe d'âge au bac et des 100% pour une qualification de niveau 5. Cela nécessite le développement des bacs professionnels et technologiques, et qui aujourd'hui offrent les vraies possibilités d'augmenter le nombre des bacheliers.
- 2) Une véritable démocratisation, tant par l'évolution des structures que par les pratiques pédagogiques du premier cycle de l'enseignement supérieur.

La formation tout au long de la vie est une conception globalisante de l'éducation qui doit viser à regrouper dans un même processus la formation initiale et tous les systèmes de formation continue en direction des adultes.

C'est donc en fonction de cette conception de l'éducation et de la formation tout au long de la vie qu'il faut considérer l'école obligatoire dans ses missions et dans son organisation.

La mission première de l'école obligatoire est de mener tous les jeunes de 6 à 16 ans à l'acquisition d'un socle commun de connaissances et de compétences, à une qualification et au partage d'une culture commune.

Les socialistes refusent toute orientation précoce avant la fin de la scolarité obligatoire et s'opposent à toute réforme qui tendrait à recréer des filières de sélection et de relégation avant la fin de la 3^{ème}. C'est pourquoi, les socialistes expriment leur total désaccord avec la nouvelle organisation de la classe de 3^{ème} imposée par le Ministre FILLON au mépris du constat suivant : parmi les pays où les élèves réussissent le mieux à 15 ans, figurent ceux qui adoptent une scolarité commune tout au long de la scolarité obligatoire et inversement, les élèves des pays qui sélectionnent très tôt, obtiennent des résultats inférieurs à la moyenne.

Définir le socle commun de connaissance et dégager une culture commune :

Cette volonté d'une scolarité obligatoire commune à tous les jeunes jusqu'à 16 ans répond à deux exigences : l'élévation constante du niveau des connaissances et de qualification d'une part, la recherche permanente de l'égalité devant les savoirs d'autre part. C'est aussi intégrer toutes les populations, notamment, pour que les enfants handicapés possèdent aussi cette égalité des chances et une véritable inclusion dans notre société.

Cette volonté d'une scolarité obligatoire commune doit se concrétiser à la fin de l'école obligatoire par l'acquisition d'un socle commun de connaissances et de compétences garantissant une qualification pour tous les jeunes de 16 ans et au partage d'une culture commune garante du vivre ensemble.

La définition et le contenu de ce socle commun de connaissances et de cette culture commune représentent l'un des chantiers politiques les plus importants pour l'ensemble de la nation dans ces toutes prochaines années.

Il s'agit en effet de déterminer ce qu'un jeune ne peut pas ignorer pour devenir un citoyen libre et responsable et pour être capable de s'insérer dans une société où les connaissances et les qualifications évolueront plus vite que la durée de vie. La multiplication des sources de connaissances (télévision, internet) et la rapidité de l'information (la « course au direct ») placent l'individu devant un flot d'informations qu'il lui revient souvent seul d'en trouver la cohérence. Autant qu'apprendre, l'école doit aussi pousser l'élève à apprendre à comprendre. Dans la société industrielle d'hier, celle de Jules Ferry et d'une grande partie du XXème Siècle, les travailleurs avaient surtout besoin de savoir-faire, laissant le « savoir comprendre » aux seules élites. L'explosion récente de la société de l'information change la donne : « le savoir comprendre » doit être à la portée de tous, au risque de rejeter ceux qui en seraient exclus vers le repli sur soi identitaire ou communautariste.

Concrètement la scolarité obligatoire devrait se fixer quatre séries d'objectifs :

- 1) Des objectifs linguistiques : la maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère.
- 2) Des objectifs culturels, en abordant l'ensemble des savoirs : scientifiques, artistiques, littéraires et philosophiques sans oublier d'apprendre à décrypter l'image par une éducation aux médias.
- 3) Des objectifs technologiques permettant de faire découvrir à l'ensemble des élèves la culture technologique. Il est temps de rompre avec le clivage dramatique dans notre système éducatif entre les savoirs fonctionnels et les savoirs culturels, entre l'abstrait et le concret.
- 4) Des objectifs de scolarisation pour construire la citoyenneté. Soyons clairs, l'apprentissage à la citoyenneté ne se fera pas par l'introduction d'heures d'instruction civique dans l'emploi du temps des établissements scolaires, mais bien plus en organisant une véritable vie civique au sein des établissements.

La définition du socle commun de connaissances, de compétences et de la culture commune, loin de se réduire à une sorte de SMIC culturel. Le socle commun de connaissances et de compétences ne peut pas être le minimum indispensable pour la grande masse, alors qu'on offrirait à une soi disant élite, une vraie culture. L'école de la République ce doit être la même exigence pour tous. Le socle commun de connaissances et de compétences représentent une exigence pour tous les jeunes et une exigence démocratique pour la Nation toute entière parce que ce sont ce socle commun et cette culture commune qui donnent du sens à l'acte éducatif.

Cette exigence repose sur trois principes : plus d'individualisation, plus de liberté, d'initiative pour les enseignants, plus de pluri-disciplinarité.

- 1) Plus d'individualisation, parce qu'il faut reconnaître que les rythmes d'acquisition des connaissances sont individuels et qu'une vraie pédagogie de la réussite doit prendre en compte le temps de chacun.

La nécessaire individualisation des parcours vers la réussite scolaire implique qu'on engage une politique résolue de décrochage : décrochage de la classe qui ne peut plus rester un groupe figé, décrochage de l'organisation du temps scolaire pour libérer les initiatives des équipes éducatives, éclatement de l'année scolaire comme unité de temps, généralisation de l'organisation en cycles.

Evidemment atteindre cet objectif n'est pas possible sans moyens suffisants et sans un gros effort de formation. Il sera nécessaire, pour y parvenir, d'attribuer plus d'enseignants que de classes dans les établissements scolaires afin de permettre un suivi personnalisé des élèves.

Pour les socialistes, l'échec scolaire ne peut être toléré.

C'est pourquoi, c'est à l'intérieur de l'institution scolaire qu'il faut apporter une réponse aux « élèves décrocheurs » en instituant de véritables « cellules de veille éducative » dans les secteurs où le besoin s'en fait sentir, notamment en ZEP.

L'objectif de cette veille éducative sera d'anticiper le plus possible sur les difficultés scolaires du jeune pour éviter « le décrochage » et non uniquement pour le rendre inoffensif en l'isolant des autres.

- 2) Plus de liberté d'initiative, pour que chaque jeune devienne aussi l'acteur de son parcours éducatif.

Les discours de l'actuel Ministre sur l'autorité ne servent à rien, sinon à tenter de faire revivre la nostalgie pour justifier une politique éducative réactionnaire. Pour rendre tout son sens à l'acte d'éduquer, il faut créer le désir d'apprendre qui s'accompagnera du plaisir d'enseigner. L'enseignement ne doit plus être systématiquement abstrait, donnant l'impression que son objectif est uniquement de faire de chaque élève un spécialiste dans la discipline enseignée ; il faut montrer que chaque discipline ne constitue qu'une partie de l'explication globale de la complexité du monde.

Cette recherche de l'autonomie des jeunes pour qu'ils deviennent les acteurs de leur réussite requiert deux conditions : l'orientation et l'accompagnement.

- 1) L'orientation : elle se fait aujourd'hui par l'échec alors qu'elle devrait être un droit accordé à chaque jeune : celui de choisir sa voie. Cette liberté de choix passe par une véritable information mais aussi par une formation des jeunes à l'orientation.
- 2) L'accompagnement : un jeune adolescent de 15 ou 16 ans doit pouvoir être accompagné par l'ensemble de l'équipe éducative dans son choix d'orientation. C'est à cet âge que les jeunes en difficulté sociales et scolaires sont tentés de quitter le système éducatif, sans qualification. Il est du devoir de l'école de les retenir en les accompagnant et en leur trouvant une pédagogie adaptée. L'accompagnement permet à des enfants handicapés de retrouver la collectivité éducative et d'être ainsi insérés.
- 3) Toujours plus de pluri-disciplinarité, ce qui implique le renforcement du travail en équipe et l'accroissement du nombre d'heures de concertation entre les enseignants. La remise en cause actuelle de toutes les initiatives (itinéraires de découverte au collège, travaux personnalisés au lycée) favorisant la pluri-disciplinarité constitue un véritable retour en arrière dans ce domaine. Il est nécessaire au contraire de les multiplier, en formant les enseignants à un type de tâches auquel ils ne sont pas aujourd'hui suffisamment préparés. Ne serait-il pas souhaitable que les jeunes étudiants qui se destinent à l'enseignement secondaire, où la monovalence est la règle, reçoivent aussi un éclairage dans des disciplines qui font partie du même bloc de connaissances ?

Ces trois exigences : plus d'individualisation, plus d'autonomie et plus de pluri-disciplinarité impliquent aussi la recherche d'une véritable continuité éducative pendant toute la scolarité obligatoire.

Quelle continuité éducative de 6 à 16 ans ?

L'école élémentaire, puis le collège et le lycée, se sont construits les uns à côté des autres, souvent indépendamment les uns des autres, chacun développant son excellence et sa spécificité dans l'organisation de la scolarité et dans la pédagogie. Or, l'accroissement de la massification de l'enseignement ont ouvert les portes du collège, puis pour une moindre part du lycée à tous les jeunes. L'objectif tout à fait juste de 80 % d'une classe d'âge au BAC, inscrit dans la loi d'orientation de 1989, n'a fait que reconnaître et accélérer cette évolution. Sauf à vouloir revenir en arrière sur cet objectif de démocratisation, il est devenu nécessaire de considérer le temps de la scolarité obligatoire dans sa continuité éducative, notamment en « gommant » les coupures dans le cursus éducatif : grands de maternelle/CP, CM2/6^{ème}, 3^{ème}/seconde.

Tendre vers une continuité éducative qui permette, en respectant les rythmes d'acquisition, de donner à tous les jeunes un socle commun de connaissances et de compétences ainsi prises une culture commune à la fin de la scolarité obligatoire, c'est ainsi que nous souhaitons engager le débat autour de l'école obligatoire.

Cette approche évitera de poser deux faux problèmes aujourd'hui redevenus à la mode, depuis le retour de la droite au ministère de l'Education Nationale et qui n'ont qu'un objectif rétablir une forme de sélection précoce donc d'accroître les inégalités.

Le collège unique : un faux problème

↳ Parce que invoquer le collège unique qui n'a jamais réellement existé, c'est décider de renoncer à l'accueil de tous les enfants au collège pour une même réussite. En évoquant le collège unique, la droite veut revenir à une sélection précoce dès le collège voire à l'entrée en 6^{ème}. C'est ce retour en arrière que refusent les socialistes, le collège de la réussite pour tous doit accueillir tous les jeunes puisqu'il est un des lieux d'acquisition du socle commun de connaissances et de la culture commune.

Le redoublement : un faux problème

↳ Parce que ressusciter le mythe du redoublement, c'est refuser de considérer l'individualisation des rythmes d'acquisition et vouloir enfermer les jeunes et les parents dans la fausse alternative : redoubler pour recommencer ce qui n'a pas marché auparavant ou continuer à creuser les lacunes par le passage dans la classe supérieure ne serait qu'une fuite en avant, le résultat étant de toute façon le même : l'échec scolaire. Il faut approfondir la notion de cycles d'apprentissage en examinant la possibilité de les étendre à l'ensemble de la scolarité obligatoire dans le cadre de la continuité éducative.

Notre projet doit permettre aux jeunes de retrouver le sens donc le goût de l'école. Notre volonté est d'offrir aux maîtres les moyens et la formation qui les sortiront de la souffrance dans laquelle ils sont aujourd'hui trop souvent plongés. C'est la philosophie de l'éducation prioritaire, créée par Alain SAVARY en 1982 avec les ZEP, renforcée par Ségolène ROYAL en 1998 avec les Réseaux d'Education Prioritaire : « donner plus à ceux qui en ont le plus besoin ». Il est nécessaire aujourd'hui de faire un bilan et une évaluation d'une politique dont il faut absolument défendre le principe. La continuité éducative se joue aussi après 16 ans quand la majorité des adolescents poursuivent leurs études alors que d'autres restent figés dans l'échec. Il convient de rétablir l'équilibre et la justice éducative en permettant à tous de revenir sur leurs pas, de recommencer des études, de les reprendre et en aucun cas de subir parfois de longs temps de déshérence comme c'est le cas aujourd'hui. De 16 à 18 ans un principe éducatif doit s'appliquer même s'il ne s'agit plus de scolarité obligatoire.

III – Choisir sa voie : le lycée, l'enseignement supérieur et la voie professionnelle.

Si le lycée reste un lieu de formation initiale, il est aussi celui du choix de la voie qui doit conduire soit à l'enseignement supérieur, soit la voie professionnelle. Le lycée, où beaucoup d'élèves sont majeurs, est aussi un lieu de vie et de citoyenneté.

Aujourd'hui la formation initiale des lycées est organisée en trois voies :

- la voie professionnelle qui prépare aux diplômes de Certificats d'Aptitudes Professionnels (C.A.P.), Brevet d'Enseignement Professionnel (BEP) et Baccalauréat Professionnel.
- la voie technologique qui prépare aux Baccalauréats Technologiques Arts Appliqués, Technologies de gestion (4 séries), Sciences Médico-Sociales, Sciences et Technologies de Laboratoires, Sciences et Techniques Industrielles (7 séries, 12 options) ;
- la voie générale qui prépare aux Baccalauréats Littéraire (L), Economique et Social (ES) Scientifique (S, dont une dominante « Sciences de l'Ingénieur »)

À cela il convient d'ajouter les préparations aux Brevets de Techniciens Supérieurs (B.T.S.) et les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), qui sont implantées en lycée.

Une hiérarchie s'est établie entre ces différentes voies qui sont trop souvent devenues hermétiques.

Quelles passerelles mettre en place pour casser ce cloisonnement le plus souvent préjudiciable aux jeunes des milieux populaires, trop souvent pressés de s'engager dans la voie professionnelle ?

Le lycée polyvalent n'a pas toujours réussi à rassembler les trois voies : (générale, technologique et professionnelle).

Ne pourrait-on envisager l'organisation des lycées en « pôle d'excellence » ? Ce sont ces pôles d'excellence qu'il faut préciser afin de permettre une offre véritable de formation à l'ensemble des lycéens sur l'ensemble du territoire permettant ainsi une véritable orientation positive.

Toutes ces questions doivent apporter une réponse à la question de l'articulation entre la classe de terminale et le premier cycle de l'enseignement supérieur, qui, pour beaucoup de jeunes, crée une telle rupture que le nombre des échecs est inacceptable.

La première exigence est de casser la spirale de l'échec massif dans le premier cycle de l'enseignement supérieur, échec massif d'autant plus insupportable qu'il touche surtout les jeunes des milieux populaires.

Les conséquences en sont dramatiques pour le pays :

- La France va manquer d'étudiants licenciés dans les prochaines années

Et pour les jeunes eux-mêmes :

- Les enfants des milieux modestes qui sont entrés pleins de fierté et d'espoir dans l'enseignement supérieur en ressortent exclus, en proie à la désillusion et à la frustration.

N'est-il pas temps d'adapter la pédagogie du 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur à la nouvelle hétérogénéité des étudiants en évitant la brutalité de la coupure avec la classe terminale.

Un plan d'urgence pour l'enseignement supérieur

Il est urgent d'instaurer un plan de démocratisation de l'Université.

- 1) réaliser une adéquation entre les moyens et les objectifs : augmentation conséquente du budget des universités, des salaires et des recrutements de tous les personnels (reprise du plan de programmation pluri-annuel de l'emploi scientifique qui figurait dans le projet de Lionel JOSPIN en 1997) ;
- 2) replacer l'étudiant et ses besoins en formation au centre du dispositif : accompagnement du LMD, amélioration des conditions de la vie étudiante (logement, nourriture, conditions d'études), aides à la mobilité, statut de l'étudiant (définition de ses droits et de ses devoirs) ;
- 3) restructurer partiellement l'institution en autonomie des établissements, regroupant les établissements autour de pôles universitaires ;
- 4) revoir la définition des métiers de l'université : contrat individuel pluri-annuel de service, revalorisation des salaires, formation initiale des enseignants-chercheurs, évaluation de l'enseignement supérieur, statut de chercheurs-enseignants, réforme de l'évolution des carrières, recrutement de personnels administratifs et techniques adaptés, formation permanente pour tous les personnels ;
- 5) développer la notion de pôle local et structurant, resserrant autour des universités le tissu industriel et économique.

Ecole obligatoire, lycée, enseignement supérieur forment les étapes successives de la formation tout au long de la vie.

Pratiquer l'acte éducatif est une profession et il est temps de définir quels métiers de l'Education nous voulons.

IV – Les métiers de l'Education

Le Parti Socialiste veut engager une réflexion sur l'ensemble des métiers de l'éducation et non pas seulement sur ceux de l'enseignement, en insistant sur la formation des métiers d'éducateurs et d'animateurs et le statut qui doit y correspondre.

En ce qui concerne l'Education Nationale, le Parti Socialiste réaffirme que tous les personnels qui font partie intégrante de l'équipe éducative font partie de l'Education Nationale et doivent donc rester dans le cadre national. Ainsi, le Parti Socialiste s'est opposé au transfert des TOS aux collectivités territoriales et s'engage à les réintégrer dans le cadre de la fonction publique.

Concernant les personnels enseignants, la politique de non remplacement de la totalité des 40 % d'enseignants partant en retraite d'ici 10 ans d'une part, et le manque d'étudiants atteignant la licence du fait du nombre d'échecs dans le premier cycle du supérieur d'autre part, vont provoquer une véritable crise de recrutement de professeurs dans les toutes prochaines années. Si rien ne change, les années 2007/2008 risquent d'être marquées par une pénurie tragique de personnels enseignants, alors même que les effectifs des élèves recommencent à augmenter (plus 55 000 élèves en 2004 en école élémentaire).

Pour tenter de combler cette pénurie organisée par l'actuel gouvernement, le recours inacceptable aux emplois précaires sera une tentation alors que la gauche avait, avec le plan Sapin, engagé la lutte contre la précarité dans la fonction publique en développant une gestion prévisionnelle de l'emploi public.

Face à la droite et au gouvernement qui organisent la pénurie des enseignants, le Parti Socialiste s'engage à :

- rétablir en urgence un plan pluri-annuel de recrutement sur 5 ans, afin de remplacer les départs à la retraite et de répondre aux exigences pédagogiques qui auront été définies avec tous les acteurs de l'école
- préparer un plan de pré-recrutement qui permettra aux jeunes qui décident de s'engager dans les carrières de l'enseignement d'être recrutés et formés dès le DEUG. Les modalités de ce plan de pré-recrutement seront discutées avec l'ensemble des organisations enseignantes et étudiantes.

L'objectif d'un tel plan est double :

- attirer de nombreux étudiants vers les carrières de l'enseignement ;
- permettre à des jeunes de tous les milieux sociaux de financer leurs études en s'engageant au service de l'Etat. Ainsi, le corps enseignant sera, plus encore, à l'image de la Nation dont il a la charge d'éduquer les enfants.

L'école a besoin d'enseignants en nombre suffisant et bénéficiant d'une solide formation à même de les préparer à la réalité qu'ils trouveront dans les établissements scolaires. Enseigner est un métier, contrairement aux déclarations de Luc FERRY qui prétendait qu'il suffit de « maîtriser une discipline et d'avoir un peu de talent » pour enseigner.

Aussi, les IUFM, qui sont une bonne idée qui reste à construire, seront réorientés vers une véritable professionnalisation de la formation des enseignants à partir d'une formation de deux ans après le concours, mais la formation ne suffit pas. Il est indispensable de voter une véritable formation politique continue des maîtres, aujourd'hui sacrifié par les restrictions budgétaires.

Pour une société éducative :

Parce que la société française change, notre ambition pour l'éducation doit encore se renforcer.

Les demandes des jeunes, le déferlement des moyens d'information et de connaissance, le renouvellement d'une grande partie du corps enseignant dans les toutes prochaines années, nous laissent peu de temps pour réaliser la société éducative capable de répondre à l'exigence démocratique d'égalité devant le savoir.

Des évolutions dans notre système éducatif sont nécessaires et notre institution scolaire ne peut rester figée au risque de ne plus répondre aux exigences de la démocratisation du savoir et d'être ainsi balayée par les forces du marché.

Parce que cette nécessaire évolution demandera détermination et ténacité, elle ne se fera pas sans l'adhésion de l'ensemble des acteurs de l'éducation : familles, élus, monde associatif et bien sûr, au premier rang d'entre eux, les enseignants eux-mêmes. C'est dans cet état d'esprit que le Parti Socialiste souhaite confronter avec tous les acteurs de l'éducation ces quelques pistes de travail.

Au moment où le gouvernement de droite annonce une nouvelle loi d'orientation sur l'école, alors même que depuis deux ans les budgets de l'éducation, de la jeunesse et de la recherche sont sacrifiés pour financer les baisses d'impôts en faveur des plus riches, alors que le chômage frappe à nouveau de nombreuses familles et que la pauvreté s'accroît, le Parti Socialiste veut préparer un véritable projet pour une autre société, redonner sa chance à la France, pour retrouver la vraie France.

Pour que notre projet soit celui de la Nation toute entière, nous appelons au débat le plus franc et le plus ouvert.

Toutes les questions que les socialistes se posent aujourd'hui pour construire une véritable société éducative feront l'objet de confrontations ou de colloques, dès le 2 octobre, avec le colloque sur « Education et reconquête des territoires ».

D'autres suivront, notamment sur la politique de la petite enfance, sur la continuité éducative lors de la scolarité obligatoire, sur la culture commune et le socle commun de connaissances, sur la démocratisation de l'enseignement supérieur dans le cadre européen, sur la formation tout au long de la vie, sur les métiers de l'éducation....

Parce qu'il n'y a pas de véritable liberté sans égalité, nous savons que c'est d'abord par l'éducation que nous réussirons à combattre les inégalités et l'exclusion.